



**Conférence donnée au cours de la session
2006 des Semaines Sociales de France,
"Qu'est-ce qu'une société juste ?"**

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

BRONISLAW GEREMEK¹

Le passé n'explique jamais le présent, mais souvent il permet de le comprendre. L'historien est ainsi tenté d'affirmer que dans tous les débats actuels, on ne doit pas ignorer les expériences du passé. Dans mes recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe au Moyen Age et aux Temps Modernes, je retrouvais souvent des interrogations fondamentales et des destins humains de notre temps. D'autre part, l'observation de l'actualité et un certain engagement dans le présent m'aidaient à comprendre les phénomènes du passé.

La pauvreté accompagne l'histoire de l'homme sur terre au point qu'elle peut être considérée comme faisant partie de la condition humaine. On pourrait en tirer la leçon de la nécessité d'accepter la pauvreté comme inévitable et considérer tout effort pour y remédier comme une révolte inutile contre l'ordre naturel fondé sur la différence et la distinction, ou bien contre la volonté divine. Pourtant, à côté de ces attitudes de soumission, on observe au cours de l'histoire l'apparition de la révolte contre la pauvreté : au XIII^e siècle, saint François d'Assise parlait du "scandale de la pauvreté" ; au XVIII^e siècle, à l'appel au concours lancé par plusieurs académies locales, on analysait les moyens pour détruire la mendicité ; en 1903, Jean Jaurès demandait qu'on substitue à l'arbitraire de l'aumône la certitude d'un droit ; au seuil du XXI^e siècle, la communauté internationale entreprend un vaste programme "to make poverty history".

On pourrait à juste titre soutenir que le concept de pauvreté désigne des réalités différentes à des époques différentes, mais c'est dans le changement des attitudes à l'égard des pauvres qu'apparaissent les différentes sensibilités à l'égard du malheur des autres. On pourrait ainsi saisir de quelle façon, dans l'évolution des sociétés européennes, s'articulait l'interrogation sur l'ordre social ou même sur la justice sociale. Certes, il ne faut pas ignorer que les mots et les concepts ont leur histoire : à juste titre on avance que "l'invention du social" eût lieu à l'époque de la formation de la société moderne ; que la "question sociale" apparût avec la révolution industrielle ; que le concept de la "justice sociale" fut utilisé pour la première fois d'une façon précise par Antonio Rosmini-Serbati dans son œuvre *La Costituzione Civile Secondo la Giustizia Sociale* en 1848. Mais la réalité que ces concepts décrivent apparaît sous des formes diverses dans la vie sociale, dans les comportements individuels et collectifs, dans les mentalités et émotions.

De l'époque médiévale à l'entrée dans la modernité

Dans les sociétés pré-modernes, les liens sociaux étaient fondés sur la dépendance qui assurait la sécurité et distribuait les rôles sociaux : en ville et à la campagne il fallait avoir un maître ou une source de revenus. Dans la distribution des rôles sociaux, il y avait un partage entre ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Mais en dehors de ces cadres, apparaissaient les pauvres qui suscitent en Europe chrétienne des interrogations d'ordre moral et d'ordre social à la fois. Ils avaient une place dans la division des rôles sociaux. Dans une œuvre médiévale, on pouvait lire une phrase significative : « Dieu pourrait rendre tous les hommes riches, mais il voulut qu'il y ait des pauvres dans ce monde pour que les riches aient l'occasion de racheter leur péchés. ». Le terme couvrait aussi bien la pauvreté évangélique que l'indigence par nécessité. Il concernait "les pauvres avec Pierre", c'est-à-dire le clergé et les adeptes de la pauvreté volontaire d'une part, et les "pauvres avec Lazare", c'est-à-dire les individus et les familles vivant dans la misère par mauvaise fortune, de l'autre. La société médiévale acceptait l'existence des pauvres, considérait le secours aux nécessiteux comme le devoir

¹ Bronislaw Geremek est député européen, ancien ministre des affaires étrangères de Pologne. Historien, docteur honoris causa de plusieurs universités dans le monde, il est aussi titulaire de la chaire internationale du Collège de France "Histoire sociale : exclusions et solidarités".

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

fondamental de l'Église et des chrétiens, proclamait l'utilité des pauvres sur le plan moral. La société chrétienne de cette époque vantait les vertus de la pauvreté volontaire, tout en déplorant l'indigence et la misère matérielle. Le cri de saint François sur le « scandale de la pauvreté », fondé sur l'amour du prochain, ne peut-il être considéré comme l'expression de l'aspiration à une société plus juste ?

Le passage des sociétés européennes à la modernité introduit deux évolutions fondamentales. Premièrement, la décomposition des anciennes structures de dépendance et de la société rurale traditionnelle amène le phénomène nouveau de la paupérisation de masse, ou – comme l'historien économiste allemand Wilhelm Abel l'appelait – la pauvreté de masse (*Massenarmut*). À la fin du XVIII^e siècle, Gregory King déclare que les pauvres représentent 47 % de la population anglaise, tandis que Vauban évalue pour la France le nombre de pauvres et mendiants à 40 %. Deuxièmement, le régime du salariat s'installe dans l'économie urbaine et fait éclater les anciennes structures corporatives, ce qui conditionne la prolétarianisation des artisans et des immigrés de la campagne. Le travail devient une marchandise, soumise aux règles du marché, mais pendant longtemps, il résiste à ses mécanismes et est placé très bas sur l'échelle sociale ou même en marge de la société. Vivre en pauvreté fait partie de la condition de ces artisans et immigrés de la campagne non seulement parce qu'ils gagnent misérablement, mais aussi parce qu'ils vivent dans le régime d'un emploi précaire. L'ambiguïté de la condition des pauvres est bien décrite en 1740 par le médecin et moraliste Philippe Hecquet : « Il est des pauvres dans un État à peu près comme des ombres dans un tableau : ils font un contraste nécessaire dont l'humanité gémit quelquefois, mais qui honore les vues de la Providence. Il n'y a pas de doute que c'est l'ambition, la vanité et bizarrerie des hommes qui a créé la triste distinction parmi eux : mais c'est la sagesse qui la maintient. Il est donc nécessaire qu'il y ait des pauvres; mais il ne faut point qu'il y ait des misérables ; ceux-ci ne sont que la honte de l'humanité, ceux- là au contraire entrent dans l'ordre de l'économie politique. » Ces mots prolongent la distinction médiévale entre le "pauvre laborieux" et "le pauvre oisif", mais en même temps expriment l'approche moderne de la question sociale. Il y faudrait ajouter un élément encore : la société moderne avait besoin d'imposer le travail aux pauvres pour qu'ils pèsent sur le marché du travail, même quand ils ne trouvent pas d'emploi.

Le progrès de la modernité apporte un changement d'attitude radical à l'égard des pauvres. La répression du vagabondage et le renfermement des pauvres aux XVI^e et XVII^e siècles expriment le souci de créer le marché de travail et de lui fournir le plus grand nombre de bras. Il fallait bien discerner entre ceux qui étaient "inutiles au monde" – j'utilise ici la formule employée dans une sentence judiciaire du XIV^e siècle – et ceux à qui l'économie du salut donnait une place dans l'ordre social. Les asiles de pauvres introduits à cette époque se situaient à mi-chemin entre prison et hospice.

L'ambiguïté des attitudes à l'égard des pauvres persiste au cours des siècles. En effet, sur le plan religieux ou purement éthique, il s'imposait que le pauvre soit l'objet de la pitié, de la compassion ou de la charité, mais sur le plan politique, l'enjeu majeur de la question sociale était "une inquiétude sur la capacité de maintenir la cohésion d'une société." Les inégalités dramatiques dans le niveau de vie ou dans l'accès aux bénéfices du développement économique risquent toujours de créer des dangers pour l'ordre établi ; le besoin de les prévenir devient une référence stable des politiques sociales. Dans le contexte de la démocratie, ce souci devient un impératif majeur. L'historien des idées politiques constate ainsi que « toute idée politique, si impitoyable que soit pour les faibles sa réalisation concrète, doit, lorsqu'elle en est sommée, présenter le souci des pauvres comme un but : c'est le fondement même de sa légitimité ». C'est ainsi que la recherche de la justice sociale entre dans le discours politique à l'époque moderne d'une façon spectaculaire, bien que sa formulation et sa justification prennent des formes diverses.

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

Cette introduction historique n'avait point pour but de relativiser la question sociale de notre époque, mais tout au contraire de chercher dans les expériences du passé des interrogations et des références qui puissent être valables dans la réflexion introduite par la question : la société occidentale est-elle devenue injuste ? Je ne considère point cette interrogation comme une provocation intellectuelle. Le débat suscité en France par le référendum sur le traité constitutionnel européen, ainsi que les sondages d'opinion publique dans les pays européens, prouvent bien que les sociétés européennes jugent de façon négative la dimension sociale de la construction européenne. Il est donc justifié de poser cette question et de l'examiner en termes de réalités économiques et sociales de notre temps, ainsi qu'en termes de discours idéologique. Il faudrait néanmoins dire d'emblée que pèsent sur cet immense sujet des ambiguïtés conceptuelles et sémantiques. Mon intention n'est que de proposer quelques approches sur les questions simples mais fondamentales pour notre sujet.

Tout d'abord donc, la pauvreté en Europe et dans le monde est-elle en train de diminuer ou de croître ? Bien entendu, la réponse à cette question dépend dans une large mesure de la définition de la pauvreté et devrait prendre en considération les différences de situation dans chaque pays. Mais l'observation de l'histoire économique et sociale sur la longue durée démontre de façon claire que la tendance générale est à la diminution de la misère, c'est-à-dire d'une part, de la pauvreté extrême qui met en question la survie même, de l'autre, de la pauvreté de masse qui touche, en spasmes dramatiques de la conjoncture, un nombre élevé des familles.

Au début de l'époque moderne, Adam Smith n'avait pas de doute que l'évolution économique amène l'accroissement de richesses par le mécanisme de ce qu'il appelait "le progrès naturel de l'opulence", qui ne pourrait s'arrêter qu'après avoir atteint ses limites naturelles. Dans l'histoire de la pensée économique moderne, cette notion des limites suscitait des inquiétudes fondamentales, annonçant, depuis Malthus jusqu'au "Club de Rome", l'arrivée au moment d'épuisement des ressources. Mais les attitudes pessimistes, qui ont donné matière à considérer l'économie politique comme une « marche funèbre », se trouvent contredites par les faits.

Même à l'échelle du monde, l'optimisme l'emporte et permet d'avancer des programmes "pour faire de la pauvreté l'histoire" (*to make poverty history*), ou de prévoir "la fin de la pauvreté". Jeffrey Sachs², qui a donné ce titre à son livre récent, n'hésite pas à lui donner le sous-titre "*How we can make it happen in our lifetime*"³. L'optimisme est plus encore justifié en ce qui concerne l'Europe. En 1930, au moment de la Grande Dépression, John Maynard Keynes a présenté un essai sur les "possibilités économiques pour nos petits-enfants", annonçant qu'avant la fin du XXe siècle "le problème économique" de satisfaire les besoins élémentaires perdrait son acuité. En effet, nous sommes bien loin des descriptions dramatiques de la condition ouvrière dans les pays industriels. Pour l'observateur de la vie des salariés de nos jours, les descriptions des conditions de vie des prolétaires de Manchester – rappelons le livre de Friedrich Engels sur la question sociale au milieu du XIXe siècle, ou bien de ceux de Łódź, ou encore le film "La terre promise" d'Andrzej Wajda – semblent similaires à la descente de Dante dans les Abyemes de l'enfer.

Recul de la misère, mais montée des inégalités

Mais le recul de la misère dans nos sociétés ne veut pas dire le progrès de la justice sociale. La comparaison de la situation dans les dernières années prouve que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres en Europe ne diminue point. Si on compare le niveau de prospérité en 2005 à celui en 2003, on voit bien que les pays riches deviennent plus riches, tandis que les pays pauvres deviennent plus pauvres en termes du pouvoir d'achat. Les habitants des cinq pays les plus pauvres de l'Union européenne disposaient de 32% du pouvoir d'achat des habitants de cinq pays les plus riches de l'Union. Cet écart a augmenté d'un point par rapport à 2004.

Le Conseil européen de Laeken de décembre 2001 a accepté un système d'indicateurs statistiques de l'exclusion et de la pauvreté qui est devenu l'instrument statistique commun pour mesurer le progrès des États-membres dans la lutte contre la pauvreté. Par rapport à cette méthode, on formule parfois des critiques en l'accusant de ne pas prendre en considération l'approche par les conditions de vie. Le résultat de l'application de cet instrument sera connu à la fin de 2006. En attendant, Eurostat nous fournit dès maintenant certaines approches concernant les citoyens de l'UE à 25 pays vivant dans le risque de la pauvreté, c'est-à-dire au-dessous de 60% du revenu médian de leur pays. Il en résulte que 72 millions de citoyens, c'est-à-dire 16 % de la population de l'Union européenne, vivent dans le risque de la pauvreté. Il faudrait ajouter que les différences entre les standards nationaux sont énormes, puisqu'ils sont de l'ordre de 7 à 1 entre le Luxembourg et la Lettonie. Sans entrer dans les controverses concernant la méthodologie d'établissement du seuil de pauvreté, retenons la conclusion de l'étude récente de Sarah Bouqueret et Pierre-Alain de Malleray, *L'Europe et la pauvreté*⁴, constatant "le recul général de la pauvreté malgré des disparités qui restent fortes". Néanmoins, cela ne veut pas dire que nous pouvons nous inscrire en faux contre la thèse que l'Europe est devenue injuste, puisque cette question ne se réduit pas à la dimension de la pauvreté. Et puis, même si la pauvreté sur notre continent recule, elle reste présente : "le scandale de la pauvreté" subsiste et ce constat doit avoir des conséquences dans l'articulation renforcée de la dimension sociale de l'Union européenne.

Politiques économiques et croissance, clés de la lutte contre le chômage

L'observation attentive de l'histoire cinquantenaire de l'intégration européenne permet d'affirmer que, bien que les politiques sociales devraient, en termes de subsidiarité, relever du niveau national, elles sont présentes aussi dans les préoccupations communautaires. Depuis 1975, les programmes successifs de lutte contre la pauvreté expriment la volonté de concertation dans ce domaine. Le Traité d'Amsterdam et la stratégie de Lisbonne ont créé ensuite le cadre d'action des instances et institutions communautaires. Il était important que les valeurs proclamées par la communauté dans ses actes constitutifs trouvent une expression dans les politiques européennes concernant l'emploi et la croissance, l'accès aux biens publics, l'exclusion sociale et la qualité de la vie. Ces politiques sont restées souvent au stade de "*wishful thinking*" et leur résultat est mince, parce que, entre autres, les compétences communautaires dans ce domaine sont toujours contestées par les gouvernements nationaux. Il reste que c'est dans la formulation de la stratégie d'action dans ces domaines, au niveau national et au niveau européen, qu'on perçoit une prise de conscience des questions clefs que les sociétés européennes doivent affronter. Certes, l'emploi concerne plus l'économique que le social, mais ces deux plans s'enchaînent aussi bien dans le système salarial que dans le secteur tertiaire.

² Sachs Jeffrey, *The End of Poverty*, Londres, Penguin, 2005

³ Traduction : comment nous pouvons faire que cela advienne au cours de notre vie.

⁴ Note de la fondation Schuman n°31, mars 2006, téléchargeable sur le site de la Fondation Robert Schuman : <http://www.robert-schuman.org/notes/note31.htm>

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

Le taux de chômage dans la plupart de pays de l'Union reste élevé ; dans certains nouveaux pays membres, il dépasse même le palier de 15 %. La phrase de Montesquieu qui dit que l'homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas, prend de nos jours un sens particulier : le chômage signifie l'impossibilité de travailler et condamne à la pauvreté. Ses conséquences sont multiples et les plus graves sont de l'ordre socio-psychologique. La répétition des échecs mène à la résignation ; les chômeurs se forment la conviction qu'ils sont impuissants en face du destin et cet effet est renforcé quand les enfants des chômeurs deviennent chômeurs à leur tour. La pauvreté devient ainsi un piège héréditaire.

Peut-on penser que le traitement effectif du couple infernal chômage/pauvreté passe tout d'abord par les politiques économiques de la croissance ? L'observation de l'économie globale incite à répondre de façon affirmative à cette question. Mais n'est-il pas vrai que les problèmes de l'emploi et du chômage ne pourront pas être résolus entièrement par la croissance économique et qu'ils exigent aussi un traitement social ? La sphère pathologique du non-travail demande une analyse différenciée sur plusieurs plans. L'âge a son importance, le sexe aussi. Dans la catégorie des 55 et 64 ans dans l'Union européenne, seuls 40% de gens travaillent contre 60% États-Unis et 62% au Japon. La réponse à cette question – comme aux difficultés particulières de l'emploi des femmes ou des jeunes – demande des mesures ou des politiques spécifiques dépassant le cadre de la conjoncture économique. La croissance économique même si elle n'est pas toujours créatrice de nouveaux postes de travail peut être considérée comme le meilleur remède possible au chômage. Néanmoins, pour répondre aux injustices du sort, il faut avoir recours aussi à des politiques de réajustement social dont les clés se trouvent dans les mains des pouvoirs publics.

La notion même de *biens publics*, qui par définition ne sont pas soumis à la logique du marché, est contestée en raison du débat sur la place de l'État dans notre vie. Il me semble que la raison est du côté de ceux qui disent que "moins d'État" vaut mieux que "trop d'État" et que la propriété et la gestion privée sont plus efficaces que la propriété et la gestion de l'État. Mais je suis persuadé que la critique de l'État social n'a en rien ébranlé le rôle du pouvoir public dans le domaine de la sécurité, de l'éducation et de la santé. Dans tous ces secteurs – même dans celui de la sécurité – aussi bien le privé que le marché sont présents, mais la société attend une action des pouvoirs publics, et la satisfaction ou l'insatisfaction de l'accès à ces biens publics a une influence primordiale sur le comportement et les choix politiques. En particulier le sentiment de justice en dépend, puisque c'est dans ces trois domaines qu'on attend le plus l'application du principe d'égalité.

Le modèle d'éducation européen en question

Depuis un certain temps, on note une tendance inquiétante de l'état de l'éducation européenne. Dans le passé, l'Europe jouissait de la priorité dans le monde et elle disposait du plus grand nombre des travailleurs qualifiés, tandis que l'immigration lui apportait la main d'œuvre non-qualifiée. Cela n'est plus le cas. Les analyses récentes démontrent que l'Européen adulte est moins éduqué que l'adulte dans d'autres pays industrialisés ; il passe à l'école deux ans de moins qu'un citoyen américain et un an de moins qu'un citoyen japonais. Une grande partie de la population européenne ne dispose que de l'éducation primaire, et seulement moins de 20% a suivi des études supérieures, contre 40% aux États-Unis et au Japon. En conséquence, la part du capital humain investi dans les exportations européennes est moins grande que dans le cas des produits américains exportés. On ne peut pas ignorer cette tendance qui met en relief la plus grande efficacité du modèle anglo-saxon d'éducation par rapport au modèle de l'éducation prépondérant dans l'Union européenne. Le rapport *Un modèle social européen pour l'avenir* présenté au Parlement européen en septembre 2006 souligne l'importance capitale de l'éducation pour la croissance européenne : « Le développement du potentiel humain est non seulement indispensable pour créer une société fondée sur la connaissance, mais il est également un élément clé de l'intégration sociale et de l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens ». Le même rapport souligne aussi l'importance de l'éducation et la formation tout au long de la vie prônée dans le rapport de Jacques Delors présenté à l'UNESCO en 2002.

Le constat d'insuffisances des systèmes éducatifs européens devrait mener à l'augmentation des investissements dans l'éducation, aussi bien privés que publics, mais aussi à des réformes structurelles qui pourraient faciliter l'accès à l'éducation, assurer l'application du principe de l'égalité des chances dans le système éducatif, et la prolonger par la formation tout au long de la vie. La politique agricole commune de l'Union, qui était un instrument de la justice sociale, attend d'être réformée : ne peut-on concevoir que la réduction de ce chapitre budgétaire se fasse entièrement au profit de l'éducation et de la formation ? On pourrait alors penser non seulement au cofinancement européen de la réforme éducative, mais aussi à l'élargissement du système de bourses pour les élèves et étudiants. On pourrait même envisager un fond européen, appuyé par les fonds privés, assurant aux citoyens européens le droit à une allocation spéciale – appelons la "sabbatique", en reprenant le terme de carrière académique – destinée à rendre possible un apprentissage professionnel et intellectuel nouveau en congé du travail : une sorte de ticket de formation au cours de la vie. N'est-ce pas un instrument possible de justice sociale et de cohésion européenne ?

De l'accès à la santé à la promotion de la qualité de la vie

Les soins de santé présentent beaucoup de similitudes avec l'éducation, mais les différences structurelles entre les pays de l'Union sont plus grandes et la prépondérance du marché et de la commercialisation est un facteur majeur de l'inégalité d'accès. Les systèmes nationaux de sécurité sociale cherchent à y remédier de façon diverse. La diversité est un trait de l'Europe, mais il n'est pas toujours dans l'intérêt commun de la respecter. Bien que la santé ait été exclue de la directive européenne sur les services, on observe de plus en plus la mobilité dans l'accès aux soins de santé ; on parle même du "tourisme médical". On peut vanter les vertus de l'exercice des règles du marché dans le domaine des soins médicaux, mais il faudrait aussi ne pas oublier que les soins de santé touchent de très près le respect de la vie humaine et de la dignité de l'homme proclamé parmi les principes et les objectifs de l'Union européenne. Il lui appartient donc de pratiquer une politique garantissant à tous les citoyens européens l'accès aux soins fondamentaux. Une harmonisation dans la santé s'impose. Elle ne serait point en contradiction avec les mécanismes du marché, mais chercherait à établir à l'échelle de l'Union des règles du jeu et des standards capables de défendre le plus faibles. Dans le cas de la santé et de l'éducation, il n'y a pas de solutions simples. Il n'est pas justifié de penser que la gratuité de ces services les rend justes, puisqu'elle a aussi des effets inégalitaires. Les riches en profitent bien plus que les pauvres. Il faut avoir recours à d'autres instruments et aux politiques qui rendent possible la concurrence en même temps que la réglementation, pour que les services médicaux soient moins chers et pour défendre ainsi les intérêts des moins fortunés.

La liste des domaines marqués par l'inégalité et à l'origine des sentiments d'injustice dans les sociétés européennes est longue ; je ne cherche pas à l'épuiser. Mon intention est plutôt de ne pas enfermer le problème dans le cadre de la statistique de la pauvreté et des approches diverses par lesquelles on prend la mesure de ces phénomènes. Il me semble important d'introduire la référence à la *qualité de la vie* dans le contexte des inégalités. Ce terme semble un peu vague, mais il faut le voir en lien avec l'exclusion sociale. Les sociétés préindustrielles considéraient le vagabond comme "inutile au monde" ; dans nos sociétés d'aujourd'hui, on peut retrouver, de façon moins radicale, des politiques et des attitudes mettant les pauvres en marge de la société. Dans le contexte de la vie moderne, le manque d'accès à la télévision et à la radio, aux gadgets de l'électronique, voire à la voiture, sont aussi des facteurs de la marginalisation. L'économiste indien Amartya Sen disait à juste titre que si la démocratie est le meilleur moyen de lutter contre la misère et les famines, il faut aussi apercevoir un enchaînement dans l'autre direction : les démunis privés de l'accès aux mass-media sont exclus des avantages de la participation à la vie publique démocratique.

Face à l'exclusion, devoir des sociétés et droits des pauvres

L'exclusion sociale est certainement le fait de la société : elle appartient en effet à la sphère de responsabilité de la communauté et c'est elle qui doit lui faire face. Les exclus sont en grande partie des laissés-pour-compte de la modernisation. Il y a quarante ans déjà, le Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, parlait d'eux comme de "ceux qui n'ayant pu entrer dans les structures modernes, demeurent en dehors de tous les grands courants de la vie de la Nation". Les marginaux deviennent victimes de l'exclusion. Les mécanismes de l'exclusion apparaissent comme la conséquence des craintes collectives, des sentiments ethnocentriques, de la volonté du renforcement des biens de la communauté en face de l'autre. Il faut analyser et comprendre l'apparition de ces mécanismes, mais cela ne peut pas mener à leur justification. Ils devraient toujours être considérés comme des phénomènes pathologiques, même quand ils naissent en réaction à des pathologies d'autre nature. Les réactions, les attitudes et les politiques d'exclusion sont toujours en contradiction avec le principe fondamental de la civilisation européenne : le respect de la personne et de la dignité de l'homme. Il appartient à la communauté – et cela concerne aussi bien le niveau national que le niveau européen – de considérer l'inclusion sociale comme la boussole de son action et d'articuler en conséquence les politiques d'insertion des pauvres et des laissés-pour-compte.

En face de ce devoir de la communauté à l'égard des pauvres apparaît aussi la question des droits des pauvres sur la collectivité. Ce problème s'est posé d'une façon particulière déjà dans la réflexion théologique médiévale et a trouvé une formulation classique dans la Somme de saint Thomas d'Aquin. Au point de départ apparaissait le principe que « toutes choses sont communes en temps de nécessité », qui trouvait des interprétations divergentes : on le considérait ou bien comme le fondement du devoir des riches de pratiquer la charité, ou bien comme une obligation de justice. C'est cette dernière interprétation qui a mené vers l'élaboration du principe que le vol en cas de nécessité extrême est justifié ou excusé, puisque le miséreux ou l'affamé réalise ainsi son devoir de vivre. Le problème de la pauvreté est pris en compte de façon explicite dans le contexte des droits des miséreux au temps de la Révolution Française. Le Comité pour l'extinction de la mendicité de l'Assemblée Constituante le réclame avec force : « On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres, mais jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société et ceux de la société sur lui ». On retrouve dans ces paroles le souci de maintenir la cohésion d'une société, et leur actualité me semble frappante : de nos jours la même inquiétude et la même interrogation sur les moyens d'assurer les droits des pauvres se retrouvent aussi bien dans l'entreprise des Nations unies au nom de la communauté internationale, que dans les projets de formuler les

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

exigences de la dimension sociale de l'Union européenne ou bien de définir les traits du modèle social européen. C'est là que le bât blesse : une société qui se soucie de sa propre cohésion doit être juste.

Dans les traces de John Rawls

On peut trouver là la justification de la place que la question de la dimension sociale de l'Union européenne a prise dans les débats récents sur les traits particuliers de l'Europe. Il est vrai que l'on perçoit une différence entre l'Europe et l'Amérique dans les politiques de redistribution. Les dépenses publiques par rapport au PIB sont bien supérieures en Europe qu'aux États-Unis, et 2/3 de cette différence est consacrée aux dépenses sociales. Les programmes sociaux aux États-Unis représentent 14,6% du PIB, 25,5% en Europe. La différence est encore plus significative dans le domaine des attitudes : plus de 70% des Américains déclarent que les pauvres pourraient échapper à la misère s'ils travaillent plus dur, tandis que seulement 40% des Européens sont de cet avis. Ces différences existent, mais elles apparaissent aussi – bien que de façon moins drastique entre les différents pays européens. Elles sont dues beaucoup plus aux facteurs culturels, aux traditions historiques ou même religieuses, qu'aux stratégies économiques différentes. Le débat politique réduit trop facilement ces différences à la controverse entre l'État social et l'État libéral, ou même à la tension inévitable entre le principe de la liberté et celui de l'égalité. On devrait juger et mesurer les politiques appliquées à l'aune de l'efficacité de l'action sociale, ce qui veut dire de répondre à la question : laquelle de celles-ci réduit mieux les souffrances humaines et respecte plus la dignité humaine. Ce n'est pas le libéralisme qui s'oppose aux politiques sociales ou au modèle social de l'Europe, mais le darwinisme social qui est sourd et indifférent à l'égard des souffrances de l'homme, qui ne prend pas en considération les coûts sociaux des transformations, qui traite la croissance économique ou la modernisation non pas comme l'outillage, mais comme des déesses dignes de tous les sacrifices. Cette contradiction entre liberté et égalité, entre marché et justice est-elle vraiment inévitable ?

Je crois que sur les traces de John Rawls, critique à l'égard de l'État-providence et soucieux de la justice sociale, on devrait trouver les repères valables pour dépasser ces dilemmes et chercher la réponse à notre interrogation sur la sensibilité sociale de notre société. Le grand philosophe politique américain soutient que les inégalités sociales et économiques devraient d'une part être gérées de façon à donner les plus grands bénéfices possibles aux personnes les moins dotés ou les moins privilégiés, et de l'autre, chercher à ce que ces inégalités soient fondées sur des positions ouvertes à tous dans les conditions de l'égalité des chances. Son fameux principe de "maximin" réclamait de maximiser le minimum social et de considérer que c'est la situation des plus démunis et des moins privilégiés qui est la véritable mesure du succès d'une société.

L'observation des sociétés occidentales de nos jours suggère que l'écart entre les riches et les pauvres grandit, que les inégalités ou les exclusions créent des enceintes difficilement pénétrables et des murs difficilement surmontables. Néanmoins, n'est-il pas vrai que la solidarité à l'égard des plus démunis et les moins privilégiés grandit aussi? N'est-il pas vrai que l'Union européenne au nom de cette solidarité est le plus grand fournisseur de l'aide aux pays non-européens en voie de développement et qu'elle entreprend par ses politiques de solidarité à l'égard des régions les plus pauvres sur le sol européen de se construire une dimension sociale ? Cela reste encore plus une tâche à réaliser qu'un acquis. On a dit que l'Europe a besoin de l'âme. Devant le Parlement européen à Strasbourg, il y a une sculpture intitulée "Europe-à-Cœur". Peut-être que l'on devrait dire que l'Europe a besoin de l'âme et du cœur.

Débat

– La solidarité a tendance à se développer dans les actions des associations, par le temps donné et les dons reçus. Ne faudrait-il pas mesurer en Europe l'argent donné mais aussi le temps consacré à ces activités associatives de solidarité ? Ne serait-ce pas là un moyen de montrer que l'on peut intervenir par d'autres moyens que par la seule économie ?

La solidarité est un mot important – qui l'a été dans ma vie, vous le savez. J'ai même la faiblesse de penser que c'est un mot très polonais, bien qu'il soit notre concept commun. Solidarité, c'est ce qu'il y a de beau dans le comportement politique ; l'exclusion, c'est ce qu'il y a de méchant dans nos attitudes. Mais il ne faudrait pas penser que c'est un choix manichéen et que nous sommes ou bien du côté de la solidarité ou bien du côté de l'exclusion. Nous pratiquons les deux, pas toujours à la fois, mais l'un après l'autre. Le problème est de voir comment autour de la solidarité, on peut organiser la force et l'activité des gens. Je citerai le père Wresinski : lui, l'aumônier des plus pauvres, des miséreux, cherchait à engager les politiciens, les institutions politiques et la politique, en pensant que pour être plus efficaces, il fallait que notre solidarité avec les plus pauvres et les faibles devienne une force politique, qu'elle résonne au moment de jeter notre bulletin de vote, en nous demandant non seulement est-ce que le candidat nous plaît, mais est-ce que il sera capable d'être sensible aux plus pauvres, aux plus faibles. Cette solidarité devient dans ce cas une force.

La société occidentale est-elle devenue injuste ?

– *La religion n'a-t-elle pas favorisé, en entretenant la soumission à Dieu, certaines attitudes et une certaine permanence de la misère. Ne voit-on pas aujourd'hui, dans certains sociétés religieuses, la misère perdurer à cause d'une trop grande soumission ?*

Je vous répondrai là en historien. L'Église a joué un rôle énorme dans toutes les structures de charité, en s'obligeant d'abord elle-même, comme corps des prêtres et des fidèles, à considérer le secours aux pauvres comme un obligation première. Mais c'est aussi l'Église qui organisait l'exclusion du mendiant : les grandes processions du renfermement qui au XVI^e et XVII^e siècle passaient dans les rues des grandes villes de l'Europe, à commencer par Rome, étaient des processions religieuses qui menaient les pauvres et les mendiants dans des asiles d'enfermement, des sortes de prisons de pauvres. L'Église avait parfois un certain retard sur le monde ; le plus souvent, elle lui répondait. Je crois qu'aujourd'hui les organisations sous les auspices de l'Église expriment l'engagement religieux dans la lutte contre la pauvreté.

– *Vous avez dit que la politique européenne est selon vous plus sociale que les politiques nationales, pourriez-vous étayer cette affirmation ? Si les Français ont majoritairement rejeté la constitution, n'est-ce pas que cette affirmation ne va pas de soi pour la plupart d'entre-eux ?*

Oui, au cours du débat référendaire, on a dit que l'Union européenne n'avait pas de dimension sociale. J'ai essayé de façon plus nuancée de dire dans mon exposé la même chose que je vais reformuler de façon plus brutale : les Français ont eu tort de penser que l'union européenne manque de dimension sociale ! Parce que si – j'ose le dire – 40% du budget de l'Union européenne est donné aux politiques agricoles, ce sont bien des politiques de solidarité. On peut les critiquer sur plusieurs plans, certainement faut-il les changer, mais ce sont des politiques de solidarité sociale qui cherchent à aider les régions et les personnes en situation précaire. L'Union Européenne est sociale, et nous avons le droit, nous les citoyens européens, si l'Union Européenne devient plus politique, d'exiger qu'elle devienne encore plus sociale.

– *À propos du travail comme rempart à la pauvreté, que pensez-vous du développement du phénomène des travailleurs pauvres ? Vous avez présenté la formation comme un moyen de lutte contre l'injustice. On constate pourtant que de plus en plus de personnes diplômées ne trouvent pas de travail ou un travail largement sous-qualifié ?*

Bien sûr, nous savons tous qu'il y a des travailleurs pauvres, mais c'est une vérité banale. Le non-travail, le chômage, sont une exclusion : ils créent une situation bien inférieure sur tous les plans, par rapport à ceux qui ont du travail, même insuffisamment rémunéré. Quant aux diplômés qui ont du mal à trouver du travail, nous vivons dans un monde où il semble y avoir un manque de travail par manque de postes traditionnels. Les services prennent en effet aujourd'hui beaucoup plus de place que la production et nous nous adaptons trop lentement à cela. Il faut adapter nos diplômes aux défis du siècle.

– *La décroissance pourrait-elle être un moyen de réduire l'injustice sociale ?*

Non, la décroissance n'est pas selon moi un instrument de justice ; la croissance l'est. Elle permet la réalisation des objectifs sociaux, mais elle est aussi une condition de stabilité politique. Quand nous observons au cours de l'histoire les phénomènes de déstabilisation politique ou d'avancée des populismes, ils arrivent justement dans des moments où la croissance tombe. En Europe, c'est au-dessus de 3% de croissance qu'il y a stabilité et progrès nécessaires.

– *Vous avez beaucoup fait référence au modèle anglo-saxon, aux performances excellentes des États-Unis et du Japon par rapport aux États européens. Serait-ce donc le bon modèle selon vous ?*

Il faut abandonner les mythologies sur le modèle anglo-saxon, pas seulement américain, puisqu'on le trouve aussi dans les pays scandinaves ou en Grande-Bretagne. Or la politique anglaise peut se vanter de ce fait : le chômage y est au niveau le plus bas de tous les pays européens.

– *Ne pensez-vous pas que la Pologne, qui a tant combattu pour la liberté et la justice, en plaçant au centre l'homme, est en train de devenir 20 ans plus tard, une société centrée sur le marché, avec de grandes dérives injustes ?*

La dé-soviétisation de l'économie polonaise après 1989 est le grand succès du mouvement "Solidarność". L'économie du marché, c'est quand-même mieux que l'économie dirigée par le parti communiste. Cette dernière a mis la Pologne au rang des pays sous-développés, tandis que grâce au retour à l'économie du marché, la distance entre le niveau de prospérité matérielle de la Pologne et celui des pays d'Europe de l'Ouest a diminué. Je dois en même temps constater, avec un peu d'amertume, que les écarts sociaux et matériels s'étendent et qu'il y a moins de solidarité à l'égard des démunis que j'aurais espéré.